

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code de diffusion 01

Santé et services sociaux

L'AGENCE ET LES ÉTABLISSEMENTS SONT MOBILISÉS POUR FAIRE FACE AU NOUVEAU VIRUS DE LA GRIPPE A (H1N1)

Lanaudière, le 7 mai 2009 – La situation qui prévaut actuellement au Québec concernant la grippe A (H1N1) fait appel à une vigilance accrue du réseau de la santé et des services sociaux. Lors du point de presse qu'il a donné mardi après-midi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, s'est dit très satisfait de la façon dont tout le réseau s'est mobilisé pour assurer le passage à la phase 5 du niveau d'alerte à une potentielle pandémie de grippe A (H1N1). « On a eu une réponse formidable, et c'est le signe d'une bonne préparation et du dévouement du personnel », a-t-il déclaré. Le ministre a remercié tous les travailleurs et les travailleuses du réseau pour leur apport individuel et collectif à cette mobilisation exceptionnelle.

Dans ce contexte particulier, l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière tient à informer la population qu'elle a mis en place les mesures préventives et les interventions appropriées avec la collaboration de la direction régionale de santé publique et de tous les établissements de santé du territoire. Cette organisation vise à assurer aux citoyennes et aux citoyens un accès continu aux soins et aux services sociaux.

Des centres de coordination locaux de sécurité civile de la mission santé ont été mis en place au sein de chaque établissement du territoire couvert par l'Agence, en conformité avec les directives émises par les autorités ministérielles. Le centre de coordination régional de l'Agence est quant à lui en contact continu avec le centre de coordination de sécurité civile du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce centre assure la coordination de l'ensemble des activités inscrites au *Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza - Mission santé*.

Pour ce qui est des trois cas confirmés dans notre région, ils ont été pris en charge par la direction régionale de la santé publique et les gens ont reçu des consignes claires pour éviter la contamination. La bonne nouvelle, c'est qu'il s'agissait de cas bénins qui n'ont pas nécessité d'hospitalisation et qui récupèrent tous très bien.

L'Agence de la santé et des services sociaux rappelle que les mesures d'hygiène respiratoire dont le lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon doivent être appliquées en tout temps et que la vigilance s'impose afin de contribuer à réduire la propagation des virus au sein de la population, en particulier celui de la grippe A (H1N1).

D'ailleurs, malgré la faible gravité des cas confirmés à ce jour au Québec, le ministre Bolduc a soutenu qu'il demeure « important de ne pas baisser la garde et de continuer à être très vigilants afin de s'assurer que ça évolue dans le bon sens ». Monsieur Bolduc a conclu en affirmant que le gouvernement continuerait à informer régulièrement la population de l'évolution de la situation, et cela, aussi longtemps que nécessaire.

Les personnes qui souhaitent avoir de l'information sur les différents aspects de la santé en lien avec le virus de la grippe A (H1N1) peuvent contacter Info-Santé 8-1-1. Pour tous les autres aspects, on peut consulter le site Web www.pandemiequebec.qc.ca, ou composer le numéro sans frais de Services Québec 1 877 644-4545, qui est en fonction de 8 h à 20 h, sept jours sur sept. Ce service est offert en français, en anglais et en espagnol, sur demande. Les enregistrements des points de presse sont en ligne à l'adresse : www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/influenza/index.php?aid=83.

– 30 –

Source : Service des communications
Sophie Vallerand - ☎ 450 759-1157, poste 4289
sophie.vallerand@ssss.gouv.qc.ca
www.agencelanaudiere.qc.ca